

Forsythe, David P. *Human Rights and U.S. Foreign Policy : Congress Reconsidered*. Gainesville (Flo.), University of Florida Press, 1988, 236 p.

Denise Artaud

Volume 21, numéro 1, 1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/702651ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/702651ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Artaud, D. (1990). Compte rendu de [Forsythe, David P. *Human Rights and U.S. Foreign Policy : Congress Reconsidered*. Gainesville (Flo.), University of Florida Press, 1988, 236 p.] *Études internationales*, 21(1), 214–215.  
<https://doi.org/10.7202/702651ar>

acteurs du Département d'État? Quelles techniques d'analyse quantitative et qualitative furent utilisées? On ne peut évaluer ni la représentativité des quelques citations, ni le degré d'intensité des images, ni leur évolution. En l'absence d'indications contextuelles, on ne sait si le discours officiel reflète le système de valeurs dominant, celui d'un décideur particulier, les interactions de groupes, ou bien des facteurs institutionnels ou de politique intérieure (concernant par exemple les disputes entre le Congrès et le Département d'État sur l'emploi du mot « terroriste »). Les actions américaines servent parfois à identifier l'image dominante contrairement aux louables intentions de l'auteur. La frontière même entre image et politique reste floue.

Cette analyse ne nous permet pas de comprendre pourquoi certaines sources d'images acquièrent plus ou moins d'importance selon la perception américaine de la menace soviétique. En effet, la perception de la nature des rapports soviéto-lybiens varie aussi selon cette dernière. Les actions déstabilisatrices lybiennes ont influencé la formation de ces images à la fois sous Carter et sous Reagan. De plus, l'évolution apparente d'une image dominante pourrait refléter avant tout différentes ascendances bureaucratiques comme le suggère la radicalisation de l'attitude américaine entre 1969 et 1976.

Les raisons qui expliquent les variations d'intensité et les décisions particulières (comme l'hostilité reaganienne) restent obscures. Les systèmes de valeurs antérieurs qui jouent un rôle fondamental selon l'approche cognitive ne sont pas pris en compte (sauf brièvement sous Carter). On ne sait comment certaines convictions se combinent à l'expérience pour former ces images, comment celles-ci sont affectées par l'information reçue, ni pourquoi certaines images furent plus ou moins exactes à certains moments.

En fin de compte, cette étude suggère que le discours officiel constitue un bon indicateur du caractère général des actions américaines à l'égard de la Lybie, et que l'image de la Lybie véhiculée par ce même discours varie dans certains cas selon la perception américaine de l'Union soviétique. Mais elle ne démontre pas que cette perception a déterminé l'image dominante ou l'action politique.

Ce livre souffre de quelques erreurs typographiques et références approximatives, et d'une erreur d'épellation systématique aux dépens d'Harold Saunders. Ceux qui s'intéressent à la politique étrangère lybienne et aux relations américano-lybiennes y trouveront des résumés compétents. Pour de récentes applications de l'analyse de contenu et de l'approche cognitive à la politique étrangère américaine, se reporter aux ouvrages de Harvey Starr (1984), Deborah Larson (1985) et Jerel Rosati (1987).

Philippe Le PRESTRE

*Département de science politique  
Université du Québec à Montréal*

FORSYTHE, David P. *Human Rights and U.S. Foreign Policy: Congress Reconsidered*. Gainesville (Flo.), University of Florida Press, 1988, 236p.

Les Droits de l'Homme ne sont pas un sujet nouveau dans les publications américaines, mais la question a surtout été traitée sous un angle juridique, en fonction des développements internationaux ou dans le cadre de telle ou telle Administration. Mais rien n'avait été fait pour étudier l'action du Congrès en la matière, bien que l'irruption des Droits de l'Homme dans la politique étrangère américaine des États-Unis résulte au premier chef de l'action du Législatif.

C'est ce vide que David P. Forsythe a voulu combler en donnant un aperçu des mesures adoptées par le Congrès à partir de 1973 : déclarations d'intention, mesures législatives générales (essentiellement la liaison entre l'aide économique et militaire et le respect des Droits de l'Homme) ou mesures concernant des pays particuliers, instructions aux délégués américains dans les institutions internationales, refus de la clause de la nation la plus favorisée aux pays restreignant indûment l'immigration (essentiellement l'URSS), création d'organes particuliers (par exemple le Bureau of Human Rights au Département d'État).

Forsythe étudie ensuite ce qui prédispose les membres du Congrès à soutenir les mesures en faveur des Droits de l'Homme. Il n'observe aucun lien très net avec l'affiliation politique, l'origine géographique ou les pressions des électeurs. Par contre il voit au Sénat un lien évident entre les préoccupations de sécurité nationale et la tiédeur pour les Droits de l'Homme.

Passant en revue l'action du Congrès pendant les Administrations Carter et Reagan, notre auteur débouche sur un certain pessimisme notamment pour la seconde de ces Administrations : assurément le Congrès a mis en échec la volonté des Républicains d'assimiler la violation des Droits de l'Homme au communisme, mais l'aide pour la sécurité des pays étrangers a augmenté de 300 millions de dollars de 1980 à 1984. Le livre se poursuit par l'analyse des mesures adoptées par le Congrès pays par pays, et se termine par l'impact et la sagesse de l'action du Législatif américain. En dernière analyse, les conclusions de Forsythe sont extrêmement nuancées. « Si quelquefois [le Congrès] n'a pas été avisé, quelquefois il l'a été (...) » ou encore « There is nothing in the organization of process of congressional legislation and oversight, however, to guarantee an acceptable amount of wisdom in the future.

Making human rights policy is always a difficult task » (p. 174).

Ce livre qui se fonde sur une documentation très abondante ne débouche donc pas sur des conclusions très vigoureuses. Mais pouvait-il en être autrement étant donné l'approche et les limitations du sujet ? Car en matière de politique étrangère, il est difficile de séparer l'action du Congrès de celle de l'Exécutif, et de mettre entre parenthèses toutes les autres composantes (contexte international, problèmes de politique intérieure, réactions des pays étrangers, etc...). De plus le découpage thématique amène certaines redites et interdit parfois d'étudier une question dans son ensemble. Il n'en reste pas moins que ce livre apporte une masse d'informations qui seront indispensables à tous ceux qui s'intéressent à cette question.

Denise ARTAUD

CNRS Paris

PERCY, Michael B. and YODER, Christian. *The Softwood Lumber Dispute and Canada-U.S. Trade in Natural Resources*. Halifax (N.S.), The Institute for Research on Public Policy, 1987, 223p.

L'Institut de recherches politiques, un organisme de recherche national et indépendant établi à Halifax, a commandité cet ouvrage portant sur une affaire qui constitue l'archétype même des conflits commerciaux américano-canadiens antérieurs au libre-échange. Les auteurs se demandent au départ quelles sont les raisons qui peuvent expliquer le revirement complet d'attitude du secrétariat américain du Commerce quant à l'exportation du bois d'oeuvre canadien aux États-Unis. Alors qu'en 1983 le secrétariat avait refusé d'im-